



Appel aux dons : nos projets ont besoin de votre soutien

Reconnue d'utilité publique, la **Fondation La Renaissance Sanitaire (LRS)** a besoin de la générosité des donateurs pour poursuivre son action.

Paris, le 21 octobre 2026

Madame, Monsieur

La Fondation LRS et ses 1 700 professionnels du soin agissent pour répondre aux besoins de santé et d'accompagnement de personnes, adultes et enfants, en situation de vulnérabilité. Participant au service public hospitalier, les établissements LRS garantissent l'accès aux soins pour tous, sans dépassement d'honoraires.

Nous faisons appel à votre générosité pour renforcer les conditions d'accueil et de prise en charge des personnes fragilisées par la maladie, le handicap, le grand âge et la perte d'autonomie.

Votre don permettra notamment de :

-  **Soutenir les unités de soins palliatifs**, en améliorant la qualité de vie des personnes gravement malades et leurs proches.
-  **Améliorer l'accompagnement** des personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer et soutenir les proches aidants.
-  **Innover pour mieux soigner**, en finançant des équipements performants et innovants.

Ensemble, continuons à innover pour la santé de tous.



Je fais un don

en ligne sur larenaisancesanitaire.fr,
en affectant ce QR code, ou par courrier
avec le bulletin de don au verso.



Les établissements LRS

Hôpital La Musse (Eure)

Centres de santé médicaux – dentaires et dispositifs itinérants
Centre d'appareillage
Maison d'accueil spécialisée
Service d'accompagnement médico-social pour adultes handicapés
Plateforme de répit handicap
Unité d'enseignement élémentaire pour enfants autistes – Service d'éducation spéciale et de soins à domicile
Instituts de formation aux métiers de la santé (ergothérapie, masso-kinésithérapie, audioprothèse) - Pôle de recherche
Maison sport santé - Centre d'équithérapie - Villa de répit

Hôpital Villiers-Saint-Denis (Aisne)

Centre de santé médical et paramédical
Centre d'appareillage
Accueil de jour Alzheimer - Habitat inclusif La Maison du Parc
Plateforme de répit L'Instant Aidants
Equipe de prévention inter-EHPAD
Equipe mobile psycho-gériatrique
Hôpital de jour Soissons
Maison sport santé

Hôpitaux en Seine-et-Marne

Coulommiers
Meaux
Marne-la-Vallée
Regroupés fin 2026 : hôpital SMR Marne-la-Vallée (Jossigny)

La Fondation LRS en chiffres



32 650

Patients, résidents et proches-aidants
accompagnés en 2025



13

Établissements

3 domaines d'activité : les soins médicaux et de réadaptation, l'accompagnement médico-social et la formation



3

régions

Hauts-de-France
Normandie et Ile-de-France



1 700

Professionnels
au service des usagers

Nous vous remercions très chaleureusement de votre soutien.

Catherine PALLADITCHEFF

Directeur des établissements La Musse

Patrick VILLESSOT

Président

Éric PETIT

Directeur des établissements Villiers-Saint-Denis,
Soissons et seine-et-marnais



Chèque à libeller à l'ordre de La **Renaissance Sanitaire** à adresser à :
La Renaissance Sanitaire – 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris



ou don en ligne : www.larenaisancesanitaire.fr

Trois priorités soutenues par vos dons



Soutenir les unités de soins palliatifs

Les unités de soins palliatifs des **hôpitaux La Musse et Villiers-Saint-Denis** ont pour objectif d'améliorer la qualité de vie des personnes gravement malades et de leurs proches par le soulagement de la douleur et la prévention de l'épuisement.

Les équipes médicales et soignantes s'attachent à créer un environnement apaisant, propice au respect, à la dignité et au bien-être des patients et de leurs proches.



Votre don permettra d'améliorer le confort de la chambre des patients et des espaces d'accueil des proches.



Soutenir l'accueil de malades Alzheimer

Les **hôpitaux La Musse et Villiers Saint Denis** accompagnent les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies neurodégénératives apparentées, au sein d'unités cognitivo comportementales et en accueil de jour.

Un **habitat inclusif** destiné aux malades d'Alzheimer, la « **Maison du Parc** », adossé à l'hôpital Villiers Saint Denis, a ouvert en 2025. Il s'agit d'un habitat partagé, avec des étudiants en santé (10 places). Des activités intergénérationnelles y sont proposées.



Votre don permettra de développer des activités de socialisation et de bien-être.



Soutenir les prises en charges innovantes

Les établissements LRS proposent des prises en charge innovantes :

- rééducation : exosquelettes, tapis de marche connecté et antigraivité, offre de soins pour les **personnes mal voyantes**, télé rééducation, **tiers-lieu** dédié à l'activité physique adaptée, etc.
- équithérapie, médiation canine et garde d'animaux de compagnie des patients ;
- répit : la **Villa de Répit** La Musse a ouvert en 2025 et propose hébergement et activités de bien-être pour des enfants ou adultes en situation de fragilité et leur proche aidant.



Votre don permettra de développer ces activités et de mettre en œuvre de nouveaux projets.



Bulletin de soutien



Je fais un don de :

☐ 30 € ☐ 50 € ☐ 100 € ☐ autre montant : €

Nom - Prénom :

Adresse postale :

Adresse mail :

- ☐ Je désire participer à la campagne 2026-2027, décrite ci-dessus
- ☐ Je désire que mon don soit affecté à une action particulière ou à un autre service de l'hôpital :
- ☐ En signant ce formulaire, j'accepte que les informations saisies soient utilisées uniquement par LRS, dans le cadre de sa démarche d'appel aux dons et d'information des donateurs concernant ses actions.

Date :

Signature :



Chèque à libeller à l'ordre de La Renaissance Sanitaire, à adresser à : La Renaissance Sanitaire, 4 rue Georges Picquart - 75017 Paris



ou don en ligne : www.larenaissancesanitaire.fr

Un reçu fiscal vous sera adressé, permettant de bénéficier d'une réduction de votre impôt.

Avantages fiscaux

Les dons consentis à la Fondation LRS, reconnue d'utilité publique, bénéficient notamment des avantages fiscaux suivants :

- pour les particuliers : une réduction d'impôt égale à 66% du montant de leur don, dans la limite de 20% de leur revenu imposable ;
- pour les entreprises : une réduction d'impôt égale à 60% du montant de leur don, dans la limite de 5% de leur chiffre d'affaires hors taxe ;
- des abattements sur l'assiette des droits de mutation et de succession pour les libéralités testamentaires et les donations ;
- en cas d'assujettissement à l'impôt sur la fortune immobilière, des dispositions fiscales existent.

Informations relatives à vos données personnelles

Conformément aux dispositions de la loi Informatique et Libertés et du RGPD, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, d'effacement, de limitation du traitement, d'opposition et de portabilité de vos données. Vous pouvez exercer ce droit en envoyant un courrier à LRS.

Vos coordonnées sont à l'usage exclusif de LRS.

Pour toutes questions relatives à l'exercice de vos droits, vous pouvez consulter notre Délégué à la Protection des Données : dpo@lrs-fondation.net. Vous disposez également du droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL.